



**Ministère des Affaires étrangères
et du Développement
international**

Ministère des Outre-mer

Jeudi 04 mai 2017

Communiqué de presse
Coopération judiciaire et de sécurité avec le Suriname

Jean-Marc Ayrault, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, et Ericka Bareigts, ministre des Outre-mer, saluent la démarche fructueuse de l'ambassadeur de France à Paramaribo auprès des autorités du Suriname, qui ont montré leur volonté de renforcer notre coopération en matière de justice et de sécurité.

Le Suriname a notamment confirmé son intention de ratifier les accords de réadmission et de coopération policière, conclus il y a plusieurs années déjà. Ces ratifications sont importantes, notamment parce qu'elles devraient permettre à leur tour la mise en place d'un Centre de coopération policière à Saint-Laurent du Maroni.

La France et le Suriname se sont accordés pour accélérer la conclusion d'une convention d'entraide judiciaire. L'ensemble du plateau des Guyanes est confronté aux mêmes défis sécuritaires : Jean-Marc Ayrault, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, et Ericka Bareigts, ministre des Outre-mer, se réjouissent de cette volonté réaffirmée de les relever ensemble.

Contact presse : mompresse@outre-mer.gouv.fr – 01 53 69 26 74 – Hôtel de Montmorin - 27, rue Oudinot - 75007 Paris

Internet : www.outre-mer.gouv.fr

Guadeloupe – Guyane – Martinique – La Réunion – Mayotte – Nouvelle-Calédonie – Polynésie française – Saint-Barthélemy – Saint-Martin – Saint-Pierre-et-Miquelon – Wallis et Futuna – Terres Australes et Antarctiques françaises